



Berchem-Sainte-Agathe, le 28 -05- 2014

Mesdames, Messieurs les Conseillers
communaux

**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014

Objet : Conseil communal du 22-05-2014 – interpellation de Monsieur Polet, concernant la future maison des jeunes à Berchem-Sainte-Agathe.

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

Concernant l'échéancier prévu, il faut noter qu'au regard des moyens humains, financiers et logistiques actuels de la commune, ce projet n'est pas prévu dans un avenir immédiat.

En préalable, nous fédérons depuis plus d'une année les différents acteurs qui travaille avec le public jeune au travers une "Plateforme Jeunesse" permettant de mutualiser forces et moyens. Le résultat de ce travail d'équipe est l'opération "Quartiers Jeunes 1082".

Une première expérience de lieu d'accueil convivial pour les Jeunes au travers des "Vendredis des Jeunes" se déroulant au café "Le Viol" a également été lancée. Une programmation bimensuelle est prévue jusqu'au terme de l'année scolaire et une suite, préparée avec les jeunes eux-mêmes, est déjà prévue dès la rentrée des classes.

Une fois ce rendez-vous définitivement pérennisé et que la cohésion et la solidarité du groupe "Plateforme Jeunesse" sera pleine et entière, nous irons de l'avant dans l'extension de notre plage d'accueil pour les jeunes.

Concernant la situation géographique de la future maison des jeunes, il n'existe pas encore dans le patrimoine communal, un lieu qui peut être destiné à ce projet.

Deux possibilités : soit la location d'un lieu, soit l'attente d'une libération d'un espace communal. C'est dans le cas éventuel d'une location que nous avons inscrit dans le budget un montant de 6.000,00 EUR.

Concernant les associations et acteurs locaux impliqués ou consultés, sont associés à ce stade de la réflexion : le Service Jeunesse, le Service des Sports et le Service Prévention, le Centre Culturel Le Fourquet, la bibliothèque communale francophone, l'asbl l'Oranger et le Kiosque ainsi que le Projet de Coordination Sociale Hunderenveld.

Dans le cadre de discussions avec la plateforme jeunesse élargie, nous associons également à nos débats : la bibliothèque néerlandophone et le Gemeenschapcentrum "De Kroon". A terme, nous impliquerons également d'autres acteurs associatifs comme les mouvements de jeunesse.



**Cabinet du
Bourgmestre**

Votre corresp. :
Sébastien GYSEN
Chef de Cabinet

Tel. : 02 464 04 82
Fax : 02 464 04 97

Courriel : sgysen@1082berchem.irisnet.be

Réf. xxx /2014

Concernant la rédaction d'une charte de la Maison des Jeunes, il est capital de parler d'abord de charte d'engagements des différents acteurs « jeunesse » à travailler ensemble. L'objectif est d'affirmer haut et fort que Berchem-Sainte-Agathe est une commune où les jeunes sont une priorité.

A ce titre, nous travaillons depuis plusieurs mois avec la Fédération des Maisons des Jeunes à la rédaction de la charte " Commune Jeunes Admis". Ce document entend stimuler la rencontre et le dialogue entre la commune et les structures jeunesse locales pour les inviter à réfléchir, de manière concertée, à des actions concrètes à mettre en place sur le territoire avec et pour les jeunes.

Ces actions seront inscrites dans une charte d'engagement qui sera co-signée entre la commune, les structures jeunesse locales engagées dans le processus et la Fédération des Maisons de Jeunes. Après Braine-le-Comte, Spa, Ixelles et Liège, notre commune entend bien être le 5e commune signataire de cette charte. Elle devrait vous être présentée pour la fin de cette année.

Concernant le montant prévu au budget, qui risquerait de décevoir les espoirs suscités et les attentes de la jeunesse berchemoise, il paraît réducteur de réduire les attentes de notre jeunesse à la seule création d'une maison des jeunes.

Selon les résultats de l'enquête jeunesse, nos jeunes souhaitent avant tout être mieux informés de tout ce qui existe comme activités de loisirs et autres pour eux. Si une page Facebook jeunes a été créée, l'opération « Quartier Jeunes 1082 » permet de partir à la rencontre des jeunes dans les quartiers avec tous les partenaires.

Nos jeunes souhaitent également qu'on leur propose des activités de loisirs de qualité. A titre d'exemple, nous avons mis en place l'opération "Eté Jeunes 1082" qui est une programmation de toute une série d'activités intra et extra muros durant tout l'été.

Nos jeunes souhaitent enfin qu'on puisse les aider à décrocher un premier emploi ou un job de vacances. Nous y travaillons depuis 2012 avec Eté Solidaire et cette année avec Job Jump.

Pour terminer, si le projet d'un lieu dédié pour les jeunes reste une volonté du Collège, il est un peu réducteur de juger le dynamisme d'une politique communale en faveur de la jeunesse à travers le seul prisme d'une Maison des Jeunes. En matière d'innovation, d'animation, de formation et d'éducation permanente, le travail réalisé par le Collège et les Services communaux compétents est sans conteste des plus proactifs.

Veillez agréer, Mesdames, Messieurs les Conseillers, l'expression de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
Le Secrétaire communal,

Philippe ROSSIGNOL

Le Bourgmestre,

Joël RIGUELLE